

Le 16 mars 2020

Mesures face au COVID-19

Chez Les Entreprises d'Électricité E.G. Ltée, nous suivons attentivement la pandémie actuelle du nouveau Coronavirus (COVID-19). Nous avons mis en œuvre de manière proactive des mesures et élaboré des plans pour prioriser la santé et le bien-être de nos membres, clients et fournisseurs, tout en assurant la continuité de nos activités afin de répondre aux besoins de nos clients tout au long de cette période.

Nous comprenons que bien que pour le moment au Québec, la propagation du Coronavirus (COVID-19) est sous contrôle, nous tenons à mettre en œuvre des mesures d'identification, de contrôle et d'élimination de ce risque biologique qui s'alignent avec les efforts des autorités de santé publique.

Voici les mesures mises en place à ce jour pour atteindre les objectifs des autorités de santé publique :

- Nous avons encouragé nos membres à se tourner vers des sources d'information fiables plutôt que de s'appuyer sur des possibles préjugés, rumeurs et spéculations non fondés.
- Nous avons pris les mesures raisonnables afin que les employés ne viennent pas travailler s'ils présentent des symptômes qui s'apparentaient à ceux du rhume ou de la grippe.
- Nous nous sommes assuré d'avoir la capacité suffisante pour le travail à domicile des employés de bureau.
- Nous tenons davantage de réunions avec nos clients et fournisseurs par audioconférence ou vidéo.
- Nous avons adopté des mesures concernant tous les membres qui peuvent se sentir malades ou à risques.
- Nous avons intensifié le nettoyage des surfaces de contact dans nos locaux et favorisé les mesures simples et efficaces que les autorités de santé publique ont identifiées pour réduire les risques de transmission: se laver souvent les mains, tousser ou éternuer dans un mouchoir ou dans sa manche, et nettoyer les objets utilisés en commun.
- Nous avons communiqué un bulletin d'information spécial à tous nos employés afin de bien les informer des mesures à prendre.
- Nous avons distribué du désinfectant pour les mains en quantité suffisante pour le bureau et les camions de services.